



A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

INITIATION A LA SECURITE

Cette formation vise à former tout PASSAGER sur un navire à la réglementation maritime et aux techniques de survie

	Effectif par session : 8 mini – 20 maxi	Formation présentielle Pas accès handicapé	Durée : 8 h
<u>Tarif :</u>	S'informer auprès du secrétariat 0262 42 00 61 fc.eamr@gmail.com		
<u>Profil :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Toute personne embarquée sur un navire professionnel pour une mission autrement que comme passager (scientifique, technicien, observateur de pêche...) 		
<u>Prérequis :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de prérequis formation - En cas d'handicap, ce sera au médecin des gens de mer de valider le candidat. En cas de refus, ce dernier peut se renseigner auprès de MDPH et/ou de l'assistante sociale des marins pour connaître les opportunités possibles. - Attestation de natation (plongée + 50 m nage) 		
<u>Débouchés :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation minimale obligatoire pour pouvoir exercer à bord d'un navire de commerce ou de plaisance 		
<u>Qualité :</u>	<p>Pour l'année 2019,</p> <p>Moyenne des notes globales de satisfaction des stagiaires concernant la formation : 16/20</p> <p>Taux de réussite : 100 %</p>		



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

Exécution :

Intervenants :

- Référent pédagogique et handicap : M. Sami OUADRANI
- Intervenants(es) divers, tous(tes) qualifiés(ées) et/ou experts(es) dans leur(s) domaine(s) de compétences en lien avec les matières enseignées.

Moyens pédagogiques :

- Formations dispensées en centre, en présentiel et dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules (salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques, bâtiment-feu pour les exercices de lutte incendie [FBLI], Centre de survie et milieu marin (pleine mer) pour les exercices techniques de survie [TIS]).
- Les équipements de protection feu, combinaisons d'immersion sont fournis durant la formation.

Évaluations :

- Avoir suivi, participé aux modules de formation

Modalité d'obtention :

Délivrance d'une attestation.



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.